

PRINCIPALES BRANCHES DU DROIT APPLICABLES AUX SITUATIONS DE VIOLENCE

EN TOUT TEMPS: droit national + droit international des droits de l'homme

protègent les personnes contre un comportement arbitraire de la part des gouvernements

DANS UNE SITUATION DE VIOLENCE AUTRE QU'UN CONFLIT ARMÉ (troubles ou tensions internes):

droit national + droit international des droits de l'homme

⇒ p.ex. émeutes, manifestations, actes sporadiques de violence, violence chronique liée à des activités criminelles

- il peut être dérogé à certains droits de l'homme dans les situations d'urgence publique¹
- certains droits sont par contre indérogeables :
 - l'interdiction de toute privation arbitraire de la vie
 - l'interdiction de la torture et autres traitements ou peines cruels, inhumains, humiliants ou dégradants
 - l'interdiction de toute comdamnation ou peine rétroactive
 - l'interdiction de l'esclavage

AU MOMENT DE S'ENGAGER DANS UN CONFLIT ARMÉ :

Charte des Nations Unies

⇒ interdit aux États de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations internationales

Deux exceptions:

- lorsque les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies décident de recourir collectivement à l'emploi de la force pour rétablir la paix et la sécurité internationales, ou
- en cas d'attaque armée contre un État membre des Nations Unies, à des fins de défense individuelle ou collective.

DANS UN CONFLIT ARMÉ:

droit national + droit international humanitaire

- ⇒ entre des États (conflit armé international)
- ⇒ ou entre un État et un group armé, ou entre des groupes armés (conflit armé international)
- ne s'intéressent pas à la question de savoir si le recours à la force et légal ou illégal, ni si la guerre est juste ou injuste
- visent à définir un équilibre réaliste et pragmatique entre la nécessité militaire et les considérations humanitaires
- protègent les personnes qui souffrent des effets du conflit armé et édictent des règles concernant :
 - les personnes qui ne participant pas, ou plus aux hostilités, et
 - les moyens et mééhodes de guerre

EN TOUT TEMPS: droit pénal international

est axé sur la responsabilité individuelle dans le cas des crimes internationaux les plus graves

protège les personnes contre un comportement arbitraire de la part des gouvernements

¹ Situations qui mettent en peril l'existence de la nation, comme une crise exceptionelle, une catastrophe naturelle ou une autre situation d'urgence qui touche la © ICRC – Octobre 2017 nation dans son ensemble.